

## Comité Départemental de Spéléologie du Jura N° 277-278 MARS-MAI 2019

Président : Michel Menin - 71 chemin Saint-Martin, 39210 Le Pin  
e-mail : [contact@fantastiparc.fr](mailto:contact@fantastiparc.fr)  
Rédaction : François Jacquier - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87  
e-mail : [jacquier.francois@wanadoo.fr](mailto:jacquier.francois@wanadoo.fr)  
Site Internet du CDS Jura : <http://cds39.ffspeleo.fr/>

### EDITORIAL

#### Partager ou conserver ?

Le recensement de tous les phénomènes karstiques a toujours été le souci de beaucoup de clubs jurassiens de par leurs activités de prospection et de désobstruction.

Depuis 1972 le CDS-39 centralise les informations que les clubs veulent bien lui transmettre, et ainsi se constitue au fil des années un volumineux fichier, d'abord sur papier, et maintenant dématérialisé, grâce à l'immense travail réalisé par la commission Fichier du CDS.

J'ai dit : « que les clubs veulent bien lui transmettre », car cette contribution n'a pas toujours été évidente. Il y a certes les relevés topographiques que l'on attend de finaliser avant transmission, avant envoi, et que l'on oublie, et puis il y a toujours le trou sur lequel on travaille, et dont on ne voudrait pas parler tout de suite de crainte d'être doublé pour une « première » que l'on sait certaine. Ce manque de confiance tend heureusement à s'atténuer.

Dans le Doubs, le CDS-25 qui, comme nous, disposait d'une commission fichier, a délégué en 1993 ses compétences dans ce domaine à une association émanant de lui, et indépendante : le Groupement pour l'Inventaire, la Protection et l'Etude du Karst (GIPEK). Ainsi quasiment toutes les données des clubs du Doubs sont envoyées au GIPEK, et injectées dans une base de données ; la « Basekarst », outil qui nous a été montré lors de notre AG de janvier 2015, et présentant des avantages indéniables.

Le GIPEK, dans un souci de partage de l'information, a proposé au CDS-39 qu'il lui transfère aussi son fichier, pour étendre sa base de données à toute la Franche-Comté.

Cette demande suscite quelques inquiétudes au sein du Conseil d'Administration du CDS.39, et plusieurs questions se posent :

La pérennité du site Basekarst : si le gestionnaire de la base cessait son activité, aurons-nous la possibilité de le remplacer tout de suite ? La même question se poserait, si nous mettions nous-mêmes en service notre propre base de données Basekarst.

La protection des données sensibles : notre fichier renferme des données que nous avons décidé de ne pas diffuser, sauf demande explicite et acceptable. Cela concerne les données archéologiques, mais aussi celles sur la faune, et particulièrement sur les chauves-souris. La communication de certaines informations peut avoir pour conséquence des restrictions de notre liberté de pratique.

Qu'il soit acté que le CDS dispose d'un droit de veto sur la communication de certaines données du Jura par le GIPEK devrait alors nous rassurer !

Mais, un des administrateurs a soulevé ce problème : et si un contributeur quittant le CDS sur un coup de colère diffusait d'un clic tout le fichier sur le net ? Nous ne pouvons ignorer cette hypothèse, et je dirais même (c'est un oxymore) « c'est une chose impossible courante ». Et là, que pourrions-nous faire ? Eh bien, rien !

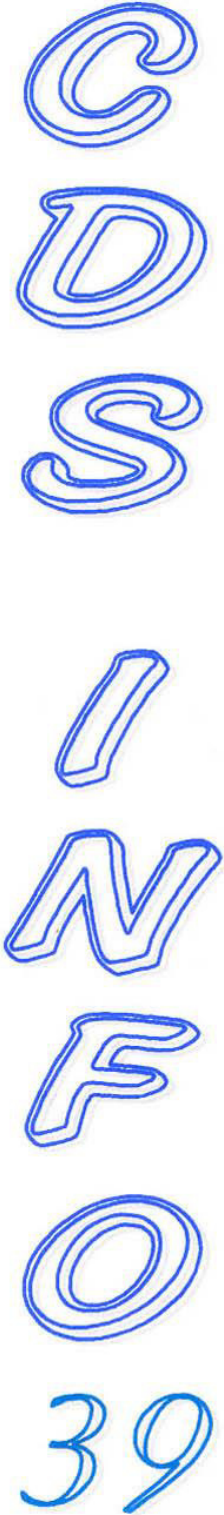
Notre fichier actuel, téléchargeable page par page, et à la demande, ne permettrait déjà pas ce dérapage.

Reste aussi le problème souvent négligé du droit d'auteur : beaucoup de topos, et textes ne nous appartiennent pas, leurs auteurs sont innombrables, et pour certains disparus, nous ne pouvons donc les vendre.

Et puis, il y a un regrettable précédent que l'on ne peut passer sous silence, c'est la genèse de la CPEPESC : c'était la commission Protection des Cavernes du CDS-25, qui est devenu une association indépendante du CDS (comme le GIPEK), et qui dans sa politique de protection des chiroptères fait imposer ses restrictions d'accès à de plus en plus de cavités, sans tenir compte des avis qu'ils ont sollicités d'organismes spéléo pourtant agréés environnement.

Le débat n'est pas clos, nous devons y consacrer une réflexion approfondie avant toute décision.

Michel MENIN



# VIE DU CDS

## Erratum et droit de réponse

Dans le dernier numéro de CDS.Info, à propos du vol de crâne de bison à la grotte du Montard, nous écrivions dans le compte-rendu de CA que le propriétaire du terrain renonçait à déposer une plainte. Suite à la lecture de ce n°276 monsieur Lerche, le propriétaire, tient à signaler qu'il n'en est rien et qu'il a bien l'intention de mener l'affaire en justice.

*François Jacquier*

## JNS 2019

A noter dans vos agendas !

La Journée Nationale de la Spéléo 2019 aura lieu à la grotte de Balerne (Mont-sur-Monnet), dimanche 6 octobre.



Cliché : JNS 2008 à Balerne (cliché F.Jacquier)

Ce serait génial qu'il y ait plusieurs personnes de chaque club du Jura pour accompagner. La réussite de cette journée est importante pour l'image de la spéléo.

Merci d'avance.

*Rémy Limagne*

## Réunion Conseil d'Administration de mars

**Date :** jeudi 7 mars 2019 - 19h

**Lieu :** Le Pin au domicile de Michel Menin

**Présents :** P.Barrier, D.Guyétand, B.Mischler, F.Jacquier, J.P.Grenier, J.M.Blondeau, M.Menin, R.Lutz, P.Lamidey, R.Limagne, C.Vuillemin.

### Sécurisation accès Champ Mottet 3

Suite à l'AG de janvier un chèque de 500 € a bien été envoyé comme convenu au propriétaire du terrain afin de participer aux frais engagés pour la sécurisation de l'entrée du gouffre.

**Réseau « Suricate » :** Sujet développé dans la rubrique « Commission Environnement » page 4

**Panneau grotte de Gigny :** Le CDS et plus particulièrement sa Commission Environnement ont été sollicités par la DREAL et l'antenne Natura 2000 Petite Montagne pour participer à l'élaboration d'un panneau prévu pour l'entrée de la grotte de Gigny. Ce panneau s'adresse aux visiteurs (spéléos ou non) afin de les avertir sur les

risques de dérangements des chauves-souris. A cette date nous ignorons si le panneau a déjà été mis en place.

**Basekarst-Relations avec le GIPEK :** Suite à un appel d'offre du Parc du Haut-Jura un bureau d'étude a proposé 500 € au GIPEK pour un inventaire des cavités des zones Natura 2000 situées sur le territoire du Parc. Cette proposition commerciale a provoqué quelques remous de la part des Jurassiens qui voyaient le résultat de nombreuses années de travail marchandé sans avoir été consultés et sans en tirer le moindre bénéfice. Le GIPEK n'a finalement pas donné suite mais cet épisode aura eu le mérite de mettre en évidence les risques et les limites d'une collaboration aveugle. Le CDS réfléchit donc sur la possibilité d'obtenir une plus grande maîtrise et autonomie sur Basekarst. Bruno étudie diverses solutions en ce sens : convention avec le GIPEK ou acquisition d'une version Basekarst propre au Jura.

**Assemblée Générale du Comité Régional :** Elle aura lieu le samedi 16 mars à Pommard (21). Le CDS39 a droit à 6 Grands Electeurs plus un représentant pour chaque club du Jura, soit 15 voix au total. Les Grands Electeurs du CDS seront : Pascal Lamidey, Johan Badey, Rémy Limagne, Pascal Barrier, Jean-Marie Blondeau et Eric David. Des procurations seront demandées dans les clubs au cours des jours à venir.

**APPB tétras :** La Baume de l'Espoir et le gouffre de la Roche échappent aux restrictions d'accès avec l'accord de la DREAL mais les itinéraires d'accès devront être clairement balisés en dehors des périodes d'interdiction. Une autorisation de balisage devra toutefois être accordée par les propriétaires : commune de Fraroz pour l'Espoir et Groupement Forestier de la Haute-Joux pour la Roche.

**Grotte de Malchefroy :** une opération de désobstruction par le SSF est prévue pour limiter ou éliminer le siphon. Michel évoque la possibilité d'un rachat du terrain ou d'une bande d'accès si l'occasion se présente.

**Théâtre « Nos Sommets » :** Les auteurs de cette pièce de théâtre, désireux de placer un appareil de communication souterrain dans le scénario, avaient fait appel au SSF pour s'inspirer du système « Pimprenelle ». La pièce passera prochainement à Bletterans et les spéléos y ont été invités. Michel pense s'y rendre pour représenter le CDS.

**Sécurisation Borne aux Cassots :** Le CDS étant gestionnaire de la BAC certains problèmes de sécurité sont évoqués comme la sécurisation de l'échelle et le brochage de la vire. Ces aménagements sont envisageables mais le CDS engagerait sa responsabilité sur la fiabilité absolue des travaux et ancrages.

**Révision du schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) :** Suite à un accident de chasse sur un chemin de randonnée au cours d'une battue, des nouvelles directives imposent aux sociétés de chasse de mettre des panneaux d'avertissement non seulement sur les routes mais aussi sur les chemins de randonnée pédestre ou VTT ainsi que sur tous les itinéraires d'accès à des sites d'activités de plein air. Laure-Anne Cerman du Conseil Départemental en a informé le CDS et sollicite un pointage des principaux sites de pratique spéléo dans le département. Avec l'accord du CA, François se charge d'établir un listing d'une centaine de cavités régulièrement pratiquées.

**Livre sur la Baume du Coudrier :** A la fin de la dernière A.G. une aide du CDS avait été sollicitée par le CARS pour la future édition d'un livre sur la Baume du Coudrier. Après réflexion une aide directe à fonds perdus n'est guère envisageable vis-à-vis des autres clubs, une avance financière ou prêt semble difficile à gérer dans sa phase restitution. Une consultation sera faite auprès des clubs jurassiens afin de comptabiliser les réservations et le nombre d'exemplaires, ceci afin de garantir une partie des ventes au moment de la parution.

**Versement AMI Canyon :** Au regard de l'investissement et du temps passé, à la fois sur le terrain et en travail de bureau, par Dominique Guyétand sur le dossier AMI Canyon, la mission « Activités de Pleine Nature » du Département a tenu à l'indemniser. Dans un premier temps 1400 € ont été versés à l'antenne jurassienne de la FFME (Fédération délégataire pour le canyon). Par la suite le CDS a reçu 1050 € sur lesquels Dominique demande un défraiement global de 500 €. La note de frais présentée au trésorier fait référence à des frais kilométriques, achats de consommables et d'indemnités horaires. Par retour, Eric le trésorier rappelle que notre statut associatif ne peut en aucun cas payer des heures de travail à des bénévoles, ce qui équivaldrait à une rémunération. Michel propose de voir avec Eric pour trouver une solution.

*Le Secrétaire de séance  
François Jacquier*

### **Réunion Conseil d'Administration de mai**

**Date :** Vendredi 10 mai 2019 – 19 h

**Lieu :** Le Pin au domicile de Michel Menin

**Présents :** M.Menin, J.P.Grenier, P.Leglise, P.Lamidey, J.M.Blondeau, J.Badey, F.Jacquier, R.Limagne, R.Lutz, B.Mischler, P.Barrier, E.David, C.Vuillemin et Nathanaël Ligier (invité)

**Journée Nationale de la Spéléo :** Comme prévu elle aura lieu à la grotte de Balerne à la demande de la municipalité de Mont-sur-Monnet. Initialement le SCL s'était proposé pour assurer l'organisation, mais devant un doute sur son effectif disponible ce jour-là, le club a préféré

jeter l'éponge. Depuis Rémy a pris contact avec la mairesse et se chargera de l'organisation sous l'égide du CDS. Le Comité des Fêtes du village sera associé à cette journée en mettant en place un buffet et une buvette dont les spéléos pourront également bénéficier. La réalisation de flyers et invitations est à prévoir ainsi qu'une réédition éventuelle du fascicule émis lors de la dernière JNS sur ce site.

En accord avec la municipalité un panneau d'informations et recommandations devrait être réalisé et mis en place au début de l'accès en vire. L'idée d'installer un câble en main courante fixe avec l'aide du Conseil Départemental est à nouveau évoquée.

A cette date 20 casques du CDS devraient être opérationnels, la Base de Bellecin sera une nouvelle fois sollicitée pour compléter les besoins.

**Barnum secours :** cette année l'exercice départemental de secours est prévu le samedi 14 septembre à la Caborne de Chambly.

### **Cavités sous conventions CDS :**

**Caborne de Menouille :** suite à une visite récente, Bruno rappelle les risques d'effondrements, croissants avec le temps, des étayages en bois à la base du P.13, une tentative de renforcement semble impérative. Une visite d'évaluation est prévue dans les semaines à venir. Dans l'attente d'une solution fiable il serait bon de prévoir un panneau d'avertissement pour les visiteurs éventuels. Contrairement à la BAC, le CDS n'a aucune idée de la fréquentation de cette cavité pourtant sous convention.

**Grotte de Malchefroy :** L'idée d'un rachat du terrain par le CDS est toujours envisageable mais la complexité des relations dans la famille propriétaire ne facilite pas cette démarche pour l'instant.

**Borne aux Cassots :** Dans le cas de l'achat du terrain de l'entrée de la BAC c'est l'ONF qui semble mettre son veto, la solution pourrait peut-être passer par une location sous forme de bail emphytéotique d'une durée de 99 ans.

**Versement AMI Canyon :** Pour solder la situation décrite lors du CA début mars, Dominique a délivré une nouvelle note de frais sans indemnités horaires de 663 € au lieu des 500 € initialement annoncés, complété d'une facture de matériel d'équipement de 386 €. Eric indique que cette dépense de matériel n'a pas été votée par l'A.G. au budget prévisionnel et qu'à minima, en attendant d'une décision de l'AG, pour rembourser rapidement cette note, qu'une validation par le CA est nécessaire pour régulariser le défraiement.

Validation acceptée à l'unanimité moins une abstention.

**Revente matériel plongée :** Suite à la dissolution de la commission Plongée la totalité du matériel a pu être revendue d'un bloc pour la somme de 800 €.

**Basekarst-Relations avec le GIPEK** : Aucune décision définitive prise à ce jour pour la poursuite d'une intégration du fichier Jura dans Basekarst. Bruno propose une réunion entre les différents contributeurs jurassiens.

**Natura 2000** : (compte-rendu JP.Grenier)

Nathanaël Ligier, représentant pour le CDS25 lors de la réunion du comité de pilotage des RNR et sites Natura 2000 à chiroptères en Franche-Comté le 12 avril dernier à Frétingney-et-Velloreille (70), invité par le CDS39, vient exposer les enjeux des projets en cours et les bilans présentés, notamment, pour le Jura, celui de la RNR de la côte de Baume.

La CPEPESC souhaite étendre les cavités protégées dans le Doubs et raisonne de plus en plus selon une logique de réseaux de cavités pour les chauves-souris. Ceci fait peser de nouvelles menaces de restriction d'accès pour des cavités horizontales (Gonsans ou Saint-Léonard, par exemple, pour le Doubs).

Le suivi des dossiers chauves-souris à l'échelle de la Franche-Comté nécessite une concertation entre spéléologues franc-comtois afin de trouver des positions communes pour défendre au mieux les conditions d'accès aux cavités protégées.

**Partenariat SAFTI** : Pascal ( Léglise ) collabore personnellement avec ce réseau de conseillers en immobilier. Il propose un partenariat financier avec le CDS en échange d'informations sur des biens immobiliers qui cherchent acquéreurs. SAFTI propose 10% de ses frais d'agence contre des renseignements exclusifs.

**SMUR2** : Pascal ( Barrier ) propose au CDS de s'associer à l'organisation d'un reliai multisports dans le cadre des manifestations contre la suppression de la ligne 2 de SMUR à Lons. Cette course prévue fin juin arriverait au point le plus haut du département (Crêt Pela) mais partirait d'un point bas remarquable comme la Borne aux Cassots... La participation CDS se résumerait au prêt des casques et un minimum d'encadrement (4 ou 5 spéléos) depuis l'échelle.

Compte tenu de la couverture médiatique de l'évènement le CA. pense que le CDS peut y gagner en visibilité contre un minimum d'investissement. Par contre il serait bon de se renseigner sur la portée politique de la suppression de cette ligne SMUR afin de ne pas aller à l'encontre de nos soutiens financiers... François est chargé de se renseigner.

(NDLR : Fin décembre le Conseil Départemental a émis une motion pour la conservation des deux lignes SMUR)

**Pollution Pissevieille** : Suite à la plainte du CDS de 2018 François a été convoqué en Gendarmerie de Morez pour signer une « Convocation devant le Tribunal Correctionnel - Avis à victime » stipulant que l'affaire « Pissevieille » fera l'objet d'une audience le mardi 15 octobre 2019 à 8h45. Faute d'avoir pu déterminer avec certitude le responsable de

l'ouverture de la vanne de la fosse à lisier, c'est le propriétaire qui devra s'expliquer devant la justice.

**Topoguide dématérialisé sur le site** : Après concertation avec Rémy, François suggère de compléter le site Internet avec une rubrique de type « Topoguide ». Dans un premier temps seules les cavités déjà publiées par le CDS seraient mises en ligne sous forme de documents PDF de bonnes factures directement imprimables. Cette publication dématérialisée servirait autant aux spéléos de passage qu'aux Jurassiens eux-mêmes qui manquent souvent de références.

*Le Secrétaire de séance - François Jacquier*

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

### Nettoyage des concrétions au Crocodile

Je vous propose la date du dimanche 30 juin pour poursuivre le travail de nettoyage des concrétions dans le réseau supérieur de la Borne aux Cassots, secteur dit du Crocodile.



Si cela vous motive, me contacter par mail pour plus de précisions :

[jean-pascal.grenier@laposte.net](mailto:jean-pascal.grenier@laposte.net)

### « Suricate » Signalement d'une pollution

**Gouffre d'Echailla « A »** (Rothonay)

Le samedi 16 février, à l'occasion d'un comptage de chauves-souris dans les 2 gouffres d'Echailla, la descente dans le petit puits du gouffre d'Echailla « A » nous réserva une bien désagréable surprise.

A peine les bottes posées sur le cône d'éboulis, quelques odeurs suspectes vinrent faire frémir les narines. Les yeux confirmèrent les premières impressions odorantes avec la vision de quelques amas qui ne laissèrent guère de doute et 2 sacs qui confirmèrent complètement les craintes.

Ce jour-là, le comptage des chauves-souris dans ce gouffre s'est avéré très décevant par rapport aux années précédentes (lien de cause à effet ?) Le surlendemain, je transmis un signalement sur le site Suricate :

<http://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Ce site officiel est dédié aux signalements de problèmes (environnementaux, sécuritaires, conflits d'usage ou balisage) que l'on peut

rencontrer pour la pratique des sports de nature et permet de relayer très rapidement l'information vers les services de l'Etat.

Je peux confirmer la grande rapidité et l'efficacité de traitement de l'information puisque, dès le lendemain, l'un des responsables de la fédération de chasse était informé du constat de la présence de viscères, peaux et sacs de venaison dans la cavité, photos à l'appui, et était appelé à transmettre une réponse auprès des services de la Direction Départementale des Territoires mais aussi de la responsable départementale pour les sports de nature et du chef départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage.

Le jeudi 28 mars, accompagné par François Jacquier, une rencontre sur place est organisée en présence des intéressés (Laurent Balestra, chef départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Marjorie Coilot de la DDT de Lons et Michaël Marillier technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura). La rencontre ne débouche pas sur une solution miracle mais elle a le mérite d'avoir occasionné un contact étroit avec des structures qui ignorent tout de nos activités.

Une bonne occasion de mettre en avant le côté environnement de la spéléo et d'énumérer quelques autres cas du même genre en insistant sur le fait que le désagrément pour nos activités reste négligeable par rapport aux risques sanitaires pour les captages par exemple.

Nous insistons sur le fait que quand les spéléos émettent ce type de constat, le but n'est pas de trouver des coupables mais de faire cesser ces pratiques. Le chef de l'ONCFS ne nous cache pas qu'il aimerait bien récupérer les objets du délit pour une analyse plus détaillée. Lui comme le technicien des chasseurs aimeraient bien qu'il s'agisse de déchets de moutons ce qui disculperait les chasseurs. Reste à trouver quelques courageux...

Et bien des courageux il y en a encore... même que ce sont eux qui se sont portés volontaires pour ressortir tout ce bazar...

Mercredi 6 mars 14h30, rendez-vous sur place avec deux agents de la Police de l'Environnement et 3 spéléos (Guillaume Ballet, Didier Seurre et François Jacquier).

Une opération immonde qui a consisté à charger deux grands sacs à végétaux, un avec des peaux et pourritures infectes à l'aide d'une fourche, l'autre avec les deux sacs précédemment signalés. Bonjour l'odeur !

Le tout remonté en bout de corde et confié aux agents de l'ONCFS qui ont dénombré (on les croit sur parole...) les restes de deux sangliers et trois chevreuils.

La société de chasse locale jure ses grands dieux qu'elle n'est pour rien dans ces rejets et pointe du doigt des braconniers. Braconniers peut-être mais bien organisés car les deux sacs trouvés au fond sont quant à eux tout à fait

réglementaires et identifiés pour transporter du gibier... Et vu le contexte on peut même y voir une petite note d'humour grinçant...



Jean-Pascal Grenier, François Jacquier

### Comptages hivernaux de chauves-souris

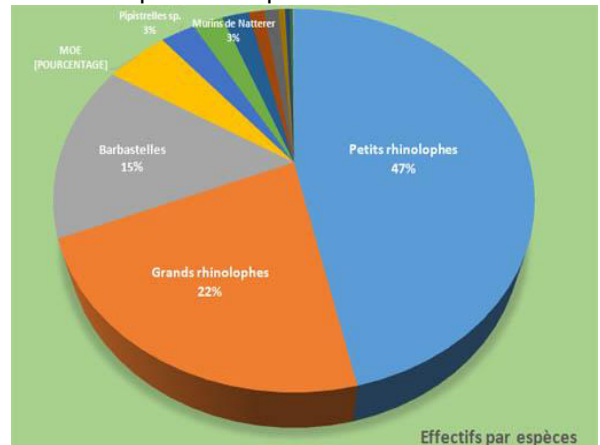
#### Hiver 2018-2019 :

Neuvième hiver de comptage des chauves-souris dans les cavités du Jura, avec 50 cavités ou sites souterrains artificiels visités entre le 9 décembre 2018 et le 27 mars 2019 et un total de 1107 chauves-souris recensées et 12 espèces différentes.

Seuls 6 nouveaux sites ont fait l'objet d'un recensement dont 4 sites qui ont permis de dénombrer plus de 15 chauves-souris présentes.

En termes de biodiversité, 11 sites comptent au moins 4 espèces différentes.

Cet hiver, les effectifs des petits rhinolophes sont en baisse. Parfois en forte diminution, notamment dans les cavités du Revermont, de la Petite Montagne et du Premier Plateau. En effectif stable dans la région des Lacs et sur le secteur Arbois/Poligny, ainsi que le secteur Champagnole. Une hypothèse possible pour expliquer cette baisse des effectifs : la sécheresse de cet été qui a pu priver les petits rhinolophes de proies et provoquer une mortalité importante. Belle découverte d'un site majeur pour les petits rhinolophes cet hiver grâce aux informations transmises par F. Jacquier.



Les populations de grands rhinolophes sont également en sensible diminution cet hiver mais

## Synthèse 2018/2019 - effectifs par espèces

Espèces	Total	%	Fréquence
Petits rhinolophes	515	46,5	45/50
Grands rhinolophes	246	22,2	29/50
Barbastelles	167	15,1	4/50
Murins à oreilles échanquées	56	5,1	8/50
Pipistrelles sp.	31	2,8	4/50
Murins de Natterer	27	2,4	4/50
Grands murins/petits murins	24	2,2	9/50
Murins de Daubenton	14	1,3	8/50
Indéterminés	13	1,2	7/50
Murins du groupe "moustaches"	6	0,5	5/50
Sérotines communes	4	0,4	2/50
Oreillard sp	3	0,3	3/50
Murin de Bechstein	1	0,1	1/50
<b>TOTAL</b>	<b>1 107</b>	<b>100,0</b>	

avec des évolutions très variables en fonction des cavités.

Pour les barbastelles, malgré un hiver relativement doux, les comptages réalisés dans les sites traditionnels lors de périodes froides ont permis de nouveaux records d'effectifs présents. Un nouveau site a pu être découvert.

Les murins à oreilles échanquées sont fidèles à leurs sites de prédilection pour l'hibernation, avec une belle colonie dans l'un des sites principaux et un effectif stable.

Les autres espèces sont présentes dans leurs sites habituels avec des effectifs stables.

A noter, la découverte d'un nouveau site pour le murin de Bechstein.



Murin à moustache

Le travail bénévole de comptages des chauves-souris pour cet hiver correspond à près de 120 heures sous terre et plus de 2200 kilomètres parcourus dans le département du Jura.

Si l'on agrège toutes les données depuis 2010, on obtient un total de 9968 données pour 165 cavités ou autres sites souterrains.

Remerciements aux observateurs : Badey Johan, Barletta Pierre-Jean, Baud Emmanuel, Blondeau Jean-Marie, Blondeau Isabelle, Blondeau Mathis, Cordier Paul, Corriol Anne, Ecarnot Nicolas, Gavand Anne, Gavand Coralie, Gavignet Simon, Jacquier François, Lacroix Jean-Luc, Martin Marjorie, Richard Charles, Richard Raphaël, Vuillemin Christian

Jean-Pascal Grenier

## COMMISSION ENSEIGNEMENT

### Stage « Aiguebonne 2019 »

Le stage, neuvième du nom, à Aiguebonne du 13 au 20 avril dernier s'est déroulé dans d'excellentes conditions, avec ni plus ni moins que 11 fédérés du CDS 39.

Le rapport est en ligne sur le site web du CDS 39 depuis la page :

<https://cds39.fr/stg/aiguebonne.htm>

Prochaine session : du 19 au 26 octobre !

Rémy Limagne



## DIVERS

### Alain CORNU (1948-2019)

Peu de spéléos du 21<sup>ème</sup> siècle connaissent Alain Cornu évidemment, mais c'est quand même lui qui m'a initié à la spéléo et je lui dois bien ce petit hommage.

La rencontre s'est produite en février 1972 dans une petite grotte de la côte chalonnoise. Au sortir d'une « exploration » à la lampe Wonder, je croisai Alain et « Totoche » sa compagne, qui eux avaient sur la tête un vieux casque de chantier avec une curieuse flamme jaunasse dessus. Ils ont vite perçu ma curiosité, et je fus sur le champ invité à ma première réunion au local du « GRS Chalonnais », avec prise de licence fédérale immédiate !

Alain conduisait une petite bande de copains dans tous les trous-trous de Saône-et-Loire, mais aussi et de plus en plus dans le Jura, à Malrocher.

Dix ans plus tard, lui comme moi avons élu domicile dans le Jura... Il avait réussi à obtenir un poste d'agent d'entretien au CNSPA de Chalain (aujourd'hui MFR, là où on fait nos AG). Et ce fut la création du GRS Besain. Avec ses talents de bricoleur, Alain a eu un rôle décisif dans l'aménagement de la « ferme des Malrochers », refuge spéléo de Besain qui a connu une belle fréquentation dans les années quatre vingt.



Roger Ballet (à gauche), Alain Cornu (à droite) au refuge de Besain.

Son implication dans le CDS se concrétisa à la commission Secours. Devenu officiellement artificier, le « petit moustachu » aux allures d'Astérix était alors bien connu dans le Jura, notamment grâce à son C15 Citroën rouge pompier, avec coupe-batterie sur le capot ! Nous avons participé ensemble au sauvetage du Wit-Timdouin, au Maroc en février 1988, avec comme mission principale le déplacement incessant de trois tonnes de matériel... Mais c'est surtout le 6 mai 1990 que son action fut déterminante pour extraire un « géant Aindien » de sa mauvaise posture dans une grotte de Villard d'Héria.



Epilogue du sauvetage de la grotte d'Antre - 6 mai 1990  
La victime et son sauveur...

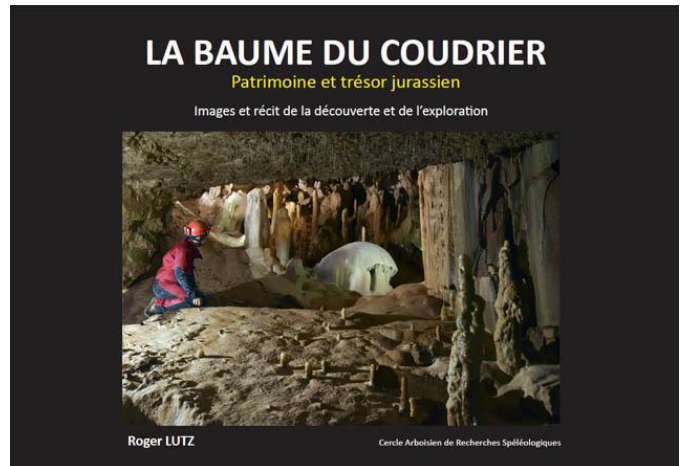
Nous n'avons plus entendu parler de lui, quand au début des années 2000 il fut « remercié » comme les autres employés lors de la fermeture du CREPS de Chalain.

Merci pour ce que tu as fait Alain !

Rémy LIMAGNE

## Projet de publication sur la Baume du Coudrier

Comme annoncé lors de l'A.G début janvier, le Cercle Arboisien de Recherches Spéléologiques et plus particulièrement Roger LUTZ, son président, ont réalisé un projet de livre tout public qui s'intitulera «La baume du Coudrier, patrimoine et trésor jurassien». Il s'agit d'une monographie présentant les plus belles images de cette grotte autour du récit peu banal de sa découverte et de son exploration. Aujourd'hui la maquette-projet du livre est réalisée. Reste la mise en forme infographique, l'édition et la diffusion de l'ouvrage qui comprendra environ 170 pages illustrées par 200 photographies et la topographie de la cavité.



Mais prévoir le nombre d'exemplaires à éditer est difficile. Il a bien sûr une répercussion immédiate sur le coût final de l'ouvrage qu'il est préférable de minimiser pour le rendre accessible au plus grand nombre. Pour préciser la quantité d'ouvrages à éditer pour la communauté spéléologique, il serait souhaitable de recevoir les intentions d'achat (en nombre d'exemplaires) dans le milieu spéléo jurassien, individuellement ou collectivement par club.

Plus le nombre de livres édités est important, plus le coût du livre sera réduit. A ce stade, le nombre d'exemplaires n'est pas fixé définitivement, il dépendra aussi des propositions d'achats, des aides et de vos réponses en somme. A titre d'exemple : pour un tirage de 1000 exemplaires le coût approximatif de l'édition (infographie + impression) et de la diffusion est de 15 000 €. Ce qui fait un prix de revient par livre de 15 €. Il faut ensuite les vendre tous pour amortir les frais. Ce type d'ouvrage se vend généralement entre 25 et 30 euros en librairie, un peu moins dans les circuits spécialisés).

Vos propositions d'achat pourront se faire sur le coupon page suivante en l'adressant au CDS-39 soit à Roger Lutz soit à François Jacquier :

[roger.lutz581@orange.fr](mailto:roger.lutz581@orange.fr)

[jacquier.francois@wanadoo.fr](mailto:jacquier.francois@wanadoo.fr)

François Jacquier sur infos Roger Lutz

## Petite histoire belge...

### ▼ Spéléologue à l'honneur

Nous avons l'honneur de vous informer que Remy Limagne vient d'être récompensé par le conseil d'administration de l'UNION Belge de Spéléologie pour « ses actions dans divers domaines au service et pour la spéléologie en général ».



Notamment dans des actions de nettoyage du Gouffre Berger, s'inscrivant « dans une stratégie en matière de protection de l'environnement, de la chasse aux déchets et à la réduction drastique de l'utilisation des PVC.

Remy Limagne devient donc membre d'honneur de l'union belge de spéléologie.

Toutes nos félicitations pour ce nouveau titre et pour toutes tes actions en général, Remy !

Consultation avant l'édition du livre : « **La baume du Coudrier, patrimoine et trésor jurassien** »

**Club :** *Nom et adresse et n° téléphone*

Nombre d'exemplaires à prévoir :

---

*Ou individuellement*

**Nom Prénom :** *adresse et n° téléphone*

Nombre d'exemplaires à prévoir :

